

DECLARATION LIMINAIRE CDAS du 19 octobre 2017

Monsieur le Président,

Souvent citée en référence, l'action sociale de Bercy s'oriente sur plusieurs axes :

- la restauration collective
- les logements sociaux
- les centres EPAF et colonies
- les crèches
- les différentes aides

Dans un contexte de rigueur budgétaire, la défense d'une action sociale de haut niveau pour tous les agents est une priorité de Force Ouvrière ! En effet, l'action sociale reste un enjeu majeur pour l'amélioration des conditions de vie au travail des agents.

Cependant, l'application de ces orientations dans le Var ne peut que susciter quelques remarques.

Abordons tout d'abords le chapitre de la restauration :

FO FINANCES rappelle son attachement à une restauration collective de qualité, facteur de bien être au travail pour les agents.

Force est de constater que, malgré nos demandes, la renégociation du marché concernant le RF de St Bernard s'est déroulée sans information préalable, avec pour seul résultat le maintien du prestataire initial, mais avec une prestation de moindre qualité.

Les agents l'ont d'ailleurs exprimé lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée début septembre. Ils ont dénoncé une augmentation des tarifs, un choix plus limité notamment les entrées et les desserts, et un manque de diversité.

Vous disiez vouloir développer la fréquentation de ce restaurant, nous restons septiques quant à la méthode employée.

Et ce n'est certainement pas le SEUL relèvement du seuil de versement de la subvention repas (indice de traitement nouveau majoré égal à 474 au lieu de 466!) qui incitera les agents à revenir dans ce restaurant.

Pour **FO FINANCES 83**, la copie est à revoir.

À noter que la carte APETIZ pose toujours problème, dans la mesure où beaucoup de commerces continuent à la refuser.

En ce qui concerne les colonies, cette année encore des dérogations aux modalités de transports des enfants partants de Marseille (centre de rattachement des varois) ont été

constatées. Transitant par Villepinte, le même jour, ils sont partis pour certains en TGV et d'autres en bus.

Pourquoi ne pas avoir utilisé le même transport ? Pourquoi avoir imposé à des malchanceux des temps de trajet tels que l'attractivité de ces séjours s'en trouve largement amoindrie ! Pas sûr que ces enfants souhaitent repartir l'an prochain....

FO FINANCES ne cesse de rappeler son attachement à une politique d'action sociale de qualité à destination de l'ensemble des agents issus des ministères de Bercy, quelle que soit leur implantation fonctionnelle et géographique.

En ce qui concerne les berceaux, seuls 2 sont réservés à la crèche porte d'Italie.

FO FINANCES 83 avait abordé lors du CDAS du 28 février dernier la répartition territoriale du ratio réservation/ agent de l'Etat par département.

Avez-vous plus de renseignements à nous communiquer sur ce sujet ?

Nous vous joignons à ce sujet la motion de la SRIAS PACA votée à l'unanimité.

Enfin, au sujet des aides, et notamment de celle au permis de conduire, vous avez été obligé cet été d'élargir les critères d'âge et de revenus. En effet, une trop grande rigidité, dénoncée en avril par **FO FINANCES 83**, ne permettait pas de toucher l'ensemble des personnels ciblés.

FO FINANCES rappelle donc ses exigences et revendications pour une action sociale à la hauteur des attentes des personnels à savoir :

- ⊗ Un budget à la hauteur des besoins toujours plus criants et au plus près des agents,
- ⊗ Une restauration collective pour tous les agents
- ⊗ La mise en œuvre d'un plan ambitieux de logements sociaux en adéquation avec les demandes,
- ⊗ Une augmentation du nombre de réservations de berceaux,
- ⊗ Le gel des tarifs EPAF et AGRAF en corrélation avec le gel du point d'indice annoncé.
- ⊗ Création des emplois nécessaires permettant un bon fonctionnement des délégations.
- ⊗ Aménagement des barèmes EPAF tenant compte de la cherté de la vie dans les DOM et COM par mesure d'équité avec la métropole,

Nous demandons l'annexion de cette liminaire au PV.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente : Anne MAURICE

Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97 fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.